

22 AVRIL 2024

EUROPE INFO HEBDO



PROTECTION DES OCÉANS, CHINE, ET PACTE SUR LES MIGRATIONS.

Bonne lecture!
Elise BERNARD,
Edouard GAUDOT
Iris HERBELOT.



GREEN DEAL

BIODIVERSITÉ, OCÉANS, LE GRAND BLEU

La proposition récente de Valérie Hayer d'un "Blue pact" aura certainement fait sourire les spectateurs de Parlement (saison 2 épisode 3). Les auteurs de la comédie satirique sur la vie politique européenne ont-ils inspiré la tête de liste "Besoin d'Europe" de la majorité présidentielle française ? Ou bien l'urgence croissante posée par la dégradation des océans sur la planète a-t-elle pénétré les consciences au-delà des militants écologistes ? Pour favoriser la protection de la biodiversité par la régénération naturelle, l'Union européenne s'est fixé l'objectif de protéger 30 % de ses eaux d'ici 2030, dans le cadre du Pacte Vert.

- C'est un sujet sur lequel le gouvernement conservateur de K. Mitsotakis (PPE) s'est illustré en faisant de la Grèce le premier pays européen à interdire le chalutage profond dans les réserves marines.
 - Le pays a promis d'investir 780K euros pour protéger ses écosystèmes marins et leur riche biodiversité.
 - Pour favoriser la protection de la biodiversité par la régénération naturelle, l'Union européenne s'est fixé l'objectif de protéger 30 % de ses eaux d'ici 2030 dans le cadre du Pacte Vert.
- Engagée sur ce terrain depuis toujours, l'ONG Bloom a publié, en mars 2024, une analyse exhaustive des conséquences nocives de cette pratique de pêche dont les impacts sur les fonds marins sont disproportionnellement destructeurs.
 - L'étude estime qu'en 2023, "le chalutage sévissait dans plus de 60 % de la surface des aires marines protégées (AMP) en Europe. L'intensité de pêche au chalut est 1,4 fois supérieure dans les AMP par rapport à l'extérieur."
 - L'étude rappelle par ailleurs qu'en "France, le Président de la République Emmanuel Macron se targue d'avoir déjà dépassé cet objectif.
 - Malheureusement diverses études scientifiques ont prouvé que les aires marines protégées « à la française » ne protégeaient aucunement l'océan puisque les méthodes de pêche à fort impact écologique comme le chalutage y étaient autorisées."



GREEN DEAL

BIODIVERSITÉ, OCÉANS, UN GROS BLEU

L'interdiction des pratiques de chalutage fait aussi partie des nombreuses mesures proposées par le "Manifeste pour un pacte océanique" publié le 15 avril par l'institut Jacques Delors, en partenariat avec la fondation Oceano Azul. Défendant une "approche globale" des défis économiques, environnementaux et sociaux qui se posent dans les politiques maritimes européennes, le manifeste considère que la décarbonation du secteur de la pêche, la réforme de ses pratiques, ou encore le développement de l'off-shore éolien et d'une "économie bleue" comme des priorités. Mais elles doivent s'accompagner d'une action spécifique pour dépolluer les océans et entretenir les écosystèmes marins.

- La santé des océans ne relève évidemment pas exclusivement de l'UE.
 - Chaque année, 4 à 5 millions de tonnes de déchets sont déversés depuis les rivières dans les mers.
 - Un seul pays, les Philippines, représente à lui seul 36% du volume.
 - Un problème rappelé par le géographe Maxime Blondeau dans sa lettre d'information.
 - Le continent africain génère aujourd'hui 8 à 9% du plastique, l'Amérique du Sud 6%, l'Amérique du Nord 4%, l'Europe et l'Océanie combinées moins de 1%.
 - L'Asie, qui est la région la plus peuplée du monde avec 60% de la population mondiale en 2023, produit 80,9% du plastique dans nos océans (chiffres tirés de Nature).
- L'exemplarité de l'UE et de ses Etats membres dans le traitement des océans et des ressources halieutiques semble pour le moment le seul levier pour mener une transformation plus globale.
 - En l'absence de moyens de pression plus directs sur un Etat souverain, et fort éloigné de l'influence européenne, il faut agir à la source, insiste Maxime Blondeau:
 - agir sur les exportations occidentales (4,1M de tonnes par an vers l'Asie),
 - financer les infrastructures adéquates sur place,
 - et agir sur les 20 entreprises qui produisent la moitié du plastique sur Terre, dont la moitié sont occidentales.
 - Une source d'inspiration supplémentaire pour tous les candidats aux élections européennes.



EUROPE GÉOPOLITIQUE

ALLEMAGNE, CHINE, COMME UN BLEU

Le chancelier allemand Olaf Scholz vit un paradoxe politique particulièrement inconfortable. Formée sur la promesse d'une modernisation structurelle en faveur des transitions écologiques et numériques, sa coalition avec les Verts et les Libéraux doit faire face à une remise en cause tellement brutale de l'ordre du monde qu'elle se replie sur des fondamentaux conservateurs : austérité budgétaire mutilante, sécurité énergétique pour maintenir une industrie énérgo-intensive et défense du modèle allemand néomercantiliste fondé sur les exportations.

- A contre-courant de la tendance européenne qui voit désormais dans la Chine un rival stratégique plutôt qu'une opportunité de marché, Olaf Scholz s'est rendu en Chine du 14 au 16 avril avec une trainée de patrons allemands pour tenter de sauvegarder ce qui reste de l'influence du Mittelstand dans l'Empire du Milieu.
 - Selon une enquête menée par les chambres de commerce allemandes en Chine, un grand nombre d'entreprises allemandes se plaignent des difficultés d'accès au secteur officiel chinois et aux universités, ainsi que du manque d'accès aux marchés publics.
- L'accueil n'aura pas été des plus cordiaux.
 - Xi Jin Ping reproche à l'UE son approche protectionniste des imports de véhicules électriques fabriqués en Chine (cf. EIH 28/1/24).
 - Emmanuel Macron réclame un "rééquilibrage" des relations commerciales entre le bloc européen et le pays asiatique.
 - Dans ce contexte, la visite du chancelier n'a pas suscité beaucoup d'optimisme.
- Pour ne rien arranger, le chancelier allemand critique ouvertement l'Union et ses partenaires, pour un effet proche de zéro.
 - Il critique les droits de douane prévus par la Commission européenne sur les voitures électriques chinoises,
 - il a déclaré que l'UE devrait agir dans une position de compétitivité confiante plutôt qu'à partir de motifs protectionnistes.
 - Il est ahurissant qu'un dirigeant européen critique la politique de l'UE lorsqu'il se trouve à l'étranger.
 - Cela est d'autant plus étonnant que son pays est l'un des principaux décisionnaires de l'Union.



EUROPE GÉOPOLITIQUE

ALLEMAGNE, CHINE, LOTUS BLEU

Figure imposée de la diplomatie depuis le 22 février 2022, le chancelier allemand a aussi réitéré sa demande à la Chine de condamner l'invasion russe de l'Ukraine. Mais là encore, c'est sans effet. Beijing n'a pas l'intention de revenir sur ses importations de carburants russes. Ni de changer sa stratégie révisionniste de soutien aux remises en cause de l'ordre mondial dominé par les États-Unis. En revanche, la demande de Scholz de permettre aux entreprises allemandes une plus grande pénétration du marché chinois, sans mentionner l'Europe, montre que le chancelier allemand fait cavalier seul avec une visite qui ne visait pas à servir les intérêts européens, mais plutôt les bonnes relations avec son partenaire commercial le plus important.

- L'UE joue un jeu d'équilibriste avec la Chine depuis maintenant quelques années.
 - L'année dernière le président français mettait l'UE en garde contre le risque "de se retrouver entraîné dans des crises qui ne sont pas les nôtres, ce qui nous empêcherait de construire notre autonomie stratégique" en suivant l'entreprise de découplage des États-Unis du marché chinois.
 - Notamment par le Inflation Reduction Act, préjudiciable à l'industrie européenne - cf. EIH 13/3/23.
 - Mais parallèlement, le ciblage des fabricants chinois de panneaux solaires et de véhicules électriques par la Commissaire européenne à la concurrence, Margrethe Vestager, laisse présager des tensions accrues qui ne se résoudreont pas par des exigences allemandes lors d'une visite unilatérale.
- Les espoirs européens d'influer sur l'attitude chinoise ne sont pour autant pas illusoire
 - la Chine vit une crise immobilière affectant sa population - vieillissante - au pouvoir d'achat limité, et subit les restrictions d'importations technologiques américaines.
 - L'affirmation conjointe de Xi et Scholz que les relations commerciales entre l'Europe et la Chine ne faibliront pas représente un signe encourageant de négociations à venir sur les termes et conditions de ces relations.



ÉTAT DE L'ÉTAT DE DROIT



MIGRATIONS, RÉGLEMENTATION LUNE BLEUE

Le Pacte sur la migration et l'asile, adopté par les députés européens le 10 avril 2024, vise à établir un cadre harmonisé pour la migration et l'asile au sein de l'Union européenne. Ce pacte résulte d'un accord entre le Parlement européen et les États membres après de longues négociations, entamées en 2016, et est basé sur une proposition de la Commission européenne datant de 2020. Il comprend dix textes principaux qui doivent encore être approuvés par le Conseil de l'UE pour une adoption définitive.

- Il instaure le principe de solidarité et de responsabilité entre les États membres.
 - Les pays soumis à une forte pression migratoire recevront un soutien sous forme de relocation des demandeurs d'asile, de contributions financières ou de soutien opérationnel.
 - Une nouvelle définition de cette pression qualifiée de forte a été établie, à cette occasion.
 - Il définit les situations de crise et établit un système de solidarité prévisible et permanent entre les États membres, en cas de crise.
 - Il permet des mesures de solidarité telles que la relocalisation des demandeurs d'asile et des contributions financières ciblées.
- Il établit des règles pour l'examen des personnes se présentant aux frontières de l'UE sans remplir les conditions légales d'entrée.
 - Il prévoit de réviser le règlement Eurodac pour renforcer la capacité de l'UE à identifier les demandeurs d'asile et les migrants irréguliers.
 - Les principales modifications incluent le stockage des images faciales et l'intégration de données supplémentaires.
 - Il établit le premier cadre européen sur la réinstallation et l'admission humanitaire de personnes particulièrement vulnérables éligibles au statut de réfugié ou de protection subsidiaire.
 - Il renforce la protection des droits fondamentaux des personnes soumises à un dépistage.
 - Il garantit aussi des normes harmonisées en matière d'accueil des demandeurs d'asile et vise à améliorer leur intégration.
- Le Pacte uniformise les conditions que doivent remplir les ressortissants des pays tiers pour bénéficier d'une protection au titre de la Convention de Genève.
 - Il prévoit d'abroger la directive 2013/32/UE et établit une procédure commune d'octroi et de retrait de la protection internationale dans l'UE.
 - L'idée est d'harmoniser les régimes d'asile des États membres pour assurer un traitement équitable et rapide des demandes d'asile.
 - Il soulève les conditions d'expulsion ou de rétention d'un demandeur d'asile non conforme ou désigné comme étant un danger à la sécurité nationale.